

Rapport de gestion 2023/2024



Sommaire

Direction et organisation

Avant-propos du Président	3
Organes et personnel	4-5

Rapport annuel

Evolution du chiffre d'affaires	6-7
Agro	
• Commerce agricole	8-10
• Centre collecteur	11-12
• Moulin d'Echallens	13
Energie	14-15

Rapport financier

Bilan	16
Compte de pertes et profits	17
Tableau de flux de trésorerie	18
Annexe aux comptes annuels	19-21
Commentaires sur les comptes	22
Utilisation du résultat au bilan	23
Rapport de l'organe de révision	24

Andréfleurs Assens SA	25-27
-----------------------	-------

Pour illustrer ce rapport, nous avons choisi de présenter quelques moments représentant l'engagement de nos collaborateurs au quotidien



Avant-propos du Président

L'exercice sous revue peut être qualifié d'exercice de transition entre la période d'instabilité résultant de la pandémie, puis du conflit non résolu en Ukraine d'une part, et la probable mise en œuvre de nos projets d'envergures d'autre part. A souligner que l'exercice 2024/2025, à venir, s'annonce déjà très difficile, compte tenu de la récolte 2024 exceptionnellement faible. Les conditions météorologiques, marquées par de fortes et fréquentes précipitations ainsi qu'un faible ensoleillement depuis l'automne 2023 et particulièrement lors du printemps 2024, ont fortement impacté les cultures céréalières, le cœur de nos activités. Mais revenons sur l'exercice 2023/2024 objet du présent rapport. De manière générale, nous avons évolué dans un contexte économique incertain. Même si l'économie suisse semble tirer son épingle du jeu, démontrant une certaine résilience face aux défis mondiaux, la croissance économique a ralenti. L'inflation, bien que modérée par rapport aux autres pays, reste un sujet de préoccupation, tout comme le pouvoir d'achat des citoyens. Au niveau du marché de l'emploi, celui-ci reste assez stable avec un faible taux de chômage, compliquant régulièrement le recrutement de personnel qualifié, notamment dans des professions telles que fleuriste, pépiniériste ou horticulteur à titre d'exemple. Ces différents paramètres se font ressentir dans l'activité de notre Coopérative. Nous pouvons observer que le commerce agricole et l'activité du Moulin d'Echallens présentent de bons résultats, tout comme le TopShop et la vente de carburants. C'est surtout le commerce de détail qui enregistre un recul général, étant d'avantage exposé à la situation économique et au comportement de la clientèle. Ainsi donc, notre société fille Andréfleurs Assens SA boucle son exercice à l'équilibre malgré le contexte décrit ci-dessus et un printemps peu propice au jardinage. Le défi reste une pérennisation de la rentabilité des deux enseignes afin de pouvoir également entrevoir des investissements plus importants sur le site d'Assens.

Quant à l'activité du centre collecteur, celle-ci a été impactée par un volume de récolte en baisse de plus de 10% en comparaison pluriannuelles, ceci notamment en raison d'une reconversion significative lors de la moisson 2023 de blé panifiable SUISE GARANTIE au profit du label IP-SUISSE, plus extensif.

Au vu du résultat positif, malgré un niveau d'amortissements importants, pour un montant de KCHF 648, le

Conseil d'administration a décidé de reconduire la risourne qui s'élève à un peu plus de KCHF 205. Ainsi, les clients générant un chiffre d'affaires supérieur à CHF 5000.– au sein de la Coopérative sont récompensés pour leur fidélité.

En marge des affaires courantes détaillées dans le présent rapport, la Coopérative a poursuivi ses travaux relatifs aux projets d'agrandissement du centre collecteur et d'une deuxième étape de développement du moulin panifiable dans le cadre du Projet de Développement Régional Agricole (PDRA). A souligner également l'important travail réalisé au profit de l'ambitieux projet d'un nouvel Espace du Blé au Pain, que ce soit par la participation à différents groupes de travail ou encore la mise à disposition de la cheffe de projet. Le PDRA Gros-de-Vaud a passé une étape importante avec le préavis favorable de l'OFAG à l'automne 2023. Actuellement dans les mains du Canton, il devrait être soumis au Conseil d'Etat puis au Grand Conseil vaudois début 2025. Les perspectives de début des travaux à l'automne 2025, pour ce qui est du centre collecteur, restent plausibles, pour l'instant.

L'exercice sous revue aura aussi vu le départ du directeur de notre société fille en raison de divergences de vues sur les visions d'avenir. Une réorganisation a été mise en place avec le soutien d'une société spécialisée. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du travail initié visant la mise en œuvre d'un management collaboratif largement commenté dans le précédent rapport annuel. Dès lors, même si les deux entités juridiques persistent, tant la présidence que la direction sont dorénavant assumées par les mêmes personnes, limitant tant que possible les échelons hiérarchiques. La Coopérative a donc mis au concours un poste de membre de la direction LANDI Gros-de-Vaud, responsable du commerce de détail et non plus un poste de directeur de la société fille.

Pour conclure, je remercie infiniment toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, ainsi que la Direction, pour l'excellent travail réalisé avec compétence, motivation et professionnalisme. Merci également à mes collègues du Conseil d'administration pour leur disponibilité et leur confiance.



Philippe Mermoud

*Philippe Mermoud
Président*

Organes et personnel

Conseil d'administration

Philippe Mermoud	Poliez-le-Grand	Président
Gilles Cretegny	Prilly	Vice-Président
Bernard Bezençon	Eclagnens	Membre
Pierre-Louis Borgeaud	Morrens	Membre
Alexandre Fontannaz	Bettens	Membre
Patrick Gindroz	Poliez-Pittet	Membre
Nadine Glauser	St.-Barthélémy	Membre
Sébastien Hirschi	Sugnens	Membre
Bertrand Pittet	Etagnières	Membre

Formation initiale et intégration professionnelle

LANDI Gros-de-Vaud et sa société fille Andréfleurs Assens SA sont des entreprises formatrices depuis de très nombreuses années, avec désormais quatre métiers et six orientations (meunier CFC, employé de commerce CFC, gestionnaire du commerce de détail CFC – LANDI – biens zoologiques – alimentation (station-service) et fleuriste CFC). Nous formons ainsi actuellement sept apprenties et apprentis sur nos deux sites.

Parallèlement, et pour la troisième année consécutive, la Coopérative a été labellisée entreprise partenaire en faveur de la réadaptation et de la réinsertion professionnelle par l'Office de l'assurance-invalidité du canton de Vaud.

Cet engagement est d'abord une manière d'être partie prenante dans la formation des jeunes mais aussi dans la réintroduction des personnes cherchant à se réorienter après des difficultés personnelles ou des problèmes de santé.

Le canton de Vaud et, de manière plus spécifique, la région du Gros-de-Vaud possèdent une économie dynamique et diversifiée, qui nécessite des personnes qualifiées dont les compétences sont adaptées aux exigences du marché.

Le partage du savoir-faire, l'intégration de profils jeunes et divers contribuent à la créativité et à la remise en question continue, essentielles à notre pérennité. Cette démarche permet également de développer l'esprit d'équipe et le développement de compétences pédagogiques.

La formation de la relève est également un moyen de repérer les talents; le magasin LANDI d'Assens a, par exemple, engagé ses deux (ex)apprentis, qui ont obtenu leur CFC en juillet 2024. Bien qu'une expérience professionnelle dans une autre entreprise soit la plupart du temps conseillée pour se détacher de l'étiquette d'apprenti, conserver les professionnels formés dans ses propres murs est un gage de stabilité, ces derniers ayant les connaissances et compétences spécifiques de l'entreprise. Cette approche offre un avantage concurrentiel et favorise positivement l'image de l'entreprise.

Soutenir activement la formation et la réinsertion professionnelle participe à notre compétitivité, innovation et, notamment, à notre responsabilité sociale d'entreprise. A l'heure où la pénurie de personnel qualifié devient un sujet largement discuté, en parallèle des mutations économiques et sociales, l'enjeu de la formation professionnelle et de l'intégration est un des chemins vers le succès.



Echallens

Directeur: Olivier Sonderegger

DAS AGRO, Olivier Sonderegger

Commerce agricole

Reynald Saugy, responsable

Laurent Carrard

Patrick Cavin

Nicolas Favre

Stéphane Favre

Frédéric Mermoud

Moulin

Gaël Catillaz, responsable production

Philippe Gonin, responsable ventes

Christian Fuhrer

Johan Gaudard

Baptiste Jeanmonod

Sylvain Martin

Née Guichard (app. 2)

Centre collecteur

Vincent Pellet, chef silotier

Johan Gaudard

Sylvain Martin

Christian Rochat

DAS ENERGIE, Alexandre Buffat

Stations AGROLA

Echallens et Bottens

Alexandre Buffat, responsable

Natacha Buffat

Anne Freymond

TopShop AGROLA

Romain Perreten, responsable

Céline Widmer, adjointe

Véronique Béguelin

Anne Cardinaux

Brigitte Kohler

Elisa Caretti (auxiliaire)

Christian Chan (auxiliaire)

Yasmine Currat (auxiliaire)

Gabrielle Curchod (auxiliaire)

Vânia De Sousa Fernandes (auxiliaire)

Marc Döbler (auxiliaire)

Nicole Favre (auxiliaire)

Coralie Lauth (auxiliaire)

Maurine Sonderegger (auxiliaire)

Yohan Juriens (app.1)

Services supports

Sécurité au travail

Reynald Saugy, responsable

Pierre Perrin (Assens)

Marketing/Projets/AQ

Carmen Corcuff, responsable Assens

Mélanie Sonderegger, responsable Echallens

Maxime Cabot

Finances & Controlling, IT, Administration

Alexandre Buffat, responsable

Natacha Buffat

Carmen Corcuff

Anne Freymond

Carine Jaquier

Leticia Lima

Yoann Guyaz (app. 2)

Ressources humaines

Jessica Santschy, responsable

Immeubles & Installations

Reynald Saugy, responsable

Pierre Perrin (Assens)

Christian Rochat (Echallens)

Graça Schwendi (entretien Echallens)

Assens

DAS Commerce de détail LANDI – Andréfleurs Assens SA, Therry Gyger, responsable ad-intérim

LANDI Assens

Sabrina Dussez, responsable

Aline Glur, adjointe

Céline Auberson

Alexandre Dioum

Léa Geinoz

Kevin Priou

Valentin Odermatt

Cédric Viret

Kim Schmidt

Sara Ben Salah (app.1)

Aurélie Gremion (app. 2)

Animalerie

Océane Frei, responsable

Sandrine Cornu

Yannick Schaller

Suzanne Torreiro

Julien Favre (app. 3)

Arrivages

Christian Tschudin, responsable

Ljubco Gjorgiev

Aco Turnovski

Boutique

Maria Pernet, responsable

Pauline Avella

Maria Montero

Caisse

Patricia Ponard, responsable

Valérie Diserens

Thierry Gronchi

Cornélia Gindroz

Maria Montero

Chantal Piguet (auxiliaire)

Fleurs

Carole Lohri, responsable ad intérim

Christelle Bovay

Emilie Mouny

David Ponce (app. 2)

Horticulture

Carole Lohri, responsable

Morgane Bertin

Danielle Bourquin

Valérie Chevalley

Pierre Perrin

Marianne Sonzogni

Pépinière

Elian Martin, responsable

Anita Morf

Vincent Ponard

Marc Vulliamy

Stefan Weber

Technique

Mathieu Perrot-Audet, responsable

Mauricio Morales

Mario Severino

Etat au 1.10.2024

Rapport annuel

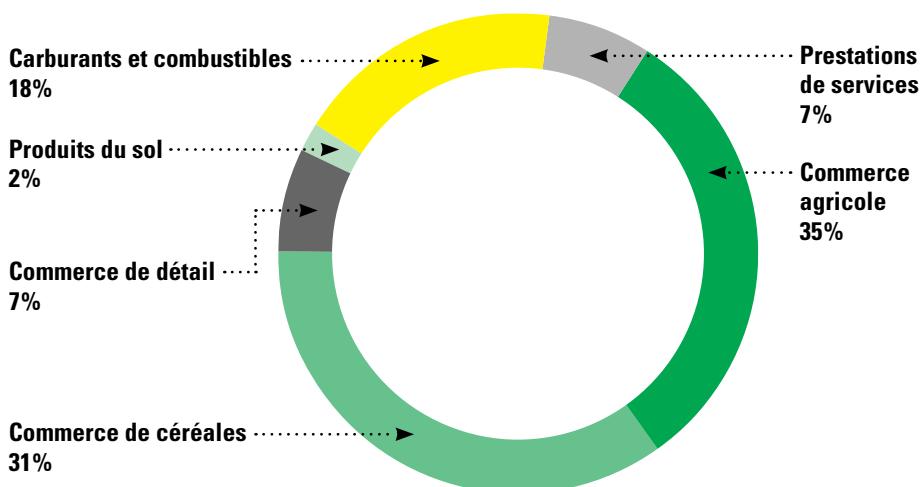
Evolution du chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires de notre LANDI s'illustre comme suit:

1 ^{er} juillet au 30 juin	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Agro		
Commerce agricole	11 199 208	11 385 125
Commerce de céréales	10 092 115	12 193 234
Produits du sol	667 845	602 955
Total	21 959 168	24 181 314
Commerce de détail		
Centre Agro (comm. détail, boissons, farines)	292 036	363 280
TopShop Echallens	2 102 098	2 005 461
Total	2 394 134	2 368 741
Carburants et combustibles		
Stations AGROLA	5 911 882	6 150 295
Total	5 911 882	6 150 295
Total ventes	30 265 184	32 700 350
Prestations de services	2 120 165	2 061 014
Total	32 385 349	34 761 364

Répartition du chiffre d'affaires par secteur

en %



Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total pour l'exercice 2023/2024 est en diminution par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires pour le commerce agricole, regroupant les activités du dépôt d'Echallens, les livraisons directes et les ventes du Moulin d'Echallens, est en légère diminution par rapport à l'exercice 2022/2023. Toutefois, en lisant ce rapport, on constate que les volumes vendus au dépôt agricole, ainsi qu'en livraisons directes sont globalement en augmentation. C'est la baisse des prix, dont ceux-ci étaient exceptionnellement élevés en 2022/2023, qui explique cette variation.

Pour le commerce de détail à Echallens, les ventes de pellets et de sels techniques sont en diminution. En revanche, le TopShop, qui termine son deuxième exercice sur une année complète, engendre un chiffre d'affaires en augmentation.

Dans le domaine des carburants, les volumes vendus sont stables et la baisse des prix explique le recul du chiffre d'affaires.

Un montant de KCHF 205 a cependant été provisionné pour la ristourne 2023/2024.

Prestations de services

Ce poste contient notamment les prestations du centre collecteur lors de la récolte 2023, soit KCHF 668 contre KCHF 735 pour la récolte 2022. Le personnel facturé à Andréfleurs Assens SA représente un montant total avoisinant KCHF 1239. Les autres postes des prestations de services intègrent des loyers encaissés pour KCHF 114, la vente d'énergie aux bornes de charge pour véhicule ou dans le réseau pour un montant de KCHF 53, et enfin des prestations du commerce de détail et administratives pour KCHF 46.



Rapport annuel

Agro

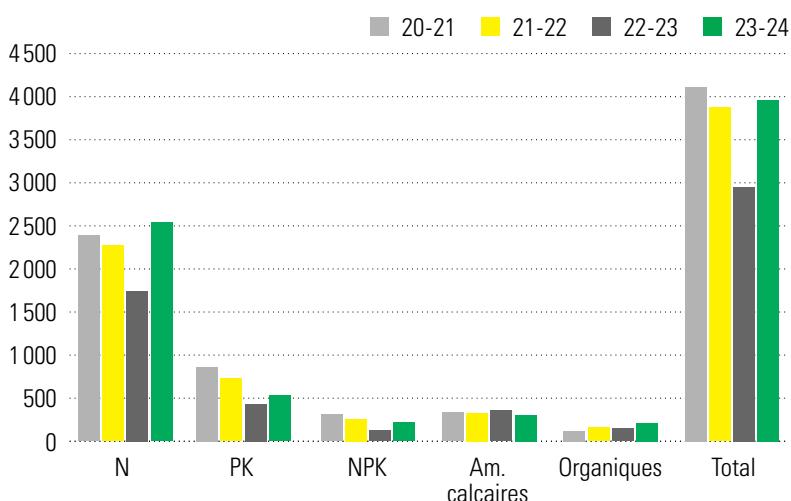
Engrais

La campagne d'engrais 2023/2024 reprend des couleurs suite à la baisse des prix. L'approvisionnement stable et régulier a permis de réaliser une bonne campagne qui atteint des quantités similaires à l'année 2021/2022. Les quantités vendues d'azote sont en forte progression à +45,7% par rapport au précédent exercice dont les quantités avaient chuté de 23,4%

en raison des fortes hausses de prix et des difficultés d'approvisionnement. Exceptés les amendements calcaires, les autres catégories d'engrais progressent également tout en restant en dessous des volumes précédents. Seuls les engrais organiques poursuivent de manière linéaire leur progression, signe d'une stabilité évolutive pour ces ventes.

Evolution des ventes d'engrais

en tonnes



Perspectives

A l'heure de la rédaction de ce rapport, le marché des engrais peine à démarrer. Certainement que la situation des récoltes de cet été engendre une prudence envers les achats d'intrants pour cette nouvelle campagne. La campagne d'engrais a tendance à s'étaler dans le temps en comparaison des années précédentes. Toutefois, le marché est bien approvisionné avec des prix plutôt stables, ce qui devrait permettre d'atteindre des ventes relativement similaire.



Phytosanitaires

Le chiffre d'affaires des produits phytosanitaires progresse de 15,4% avec une augmentation marquée pour les herbicides (+ 19,1%) ainsi que pour les fongicides (+23,6%). Cette progression est le résultat d'un important travail sur le terrain au cours de l'hiver dernier, tant par nos partenaires commerciaux que par notre représentant. De plus, les conditions météorologiques particulièrement difficiles du printemps 2024 ont impacté les cultures de pommes de terre, avec

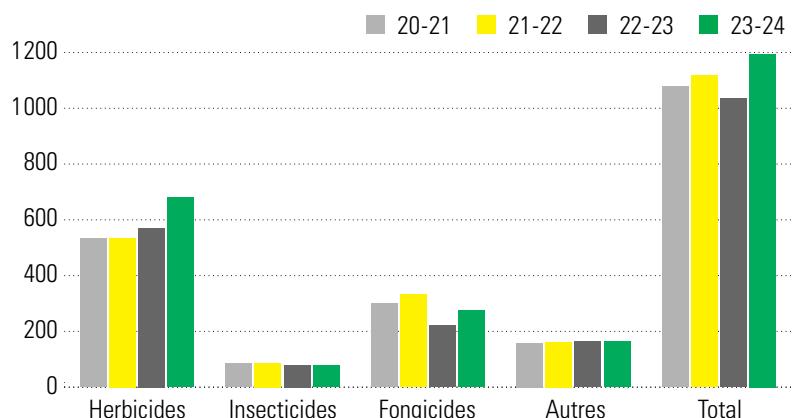
pour conséquence une lutte intensive contre le mil-diou. L'outil Pluma, utilisé pour la réalisation des plans de traitement, est une aide précieuse pour une vue d'ensemble et détaillée de toutes les exigences légales, notamment pour respecter les normes toujours plus exigeantes en matière d'application de produits phytosanitaires. Ceci nous a permis l'acquisition de nouveaux clients dans notre rayon et le développement de notre clientèle.

Perspectives

De manière générale, ce secteur reste sous haute surveillance, tant au niveau de la disponibilité des matières actives que du suivi de notre clientèle. Par ailleurs, l'extensification des cultures conduit à une pression supplémentaire des nuisibles, que ce soit le développement de plantes indésirables ou des insectes. De plus, la pression fongique est fortement liée aux conditions météorologiques ainsi qu'au réservoir fourni par les surfaces éco-logiques (bandes herbeuses, banques et zones tampons) qui seront encore en augmentation ces prochaines années. Le suivi et l'action en temps voulu seront des éléments déterminants pour assurer des rendements satisfaisants des cultures.

Répartition des ventes de phytosanitaires

en KCHF



Rapport annuel

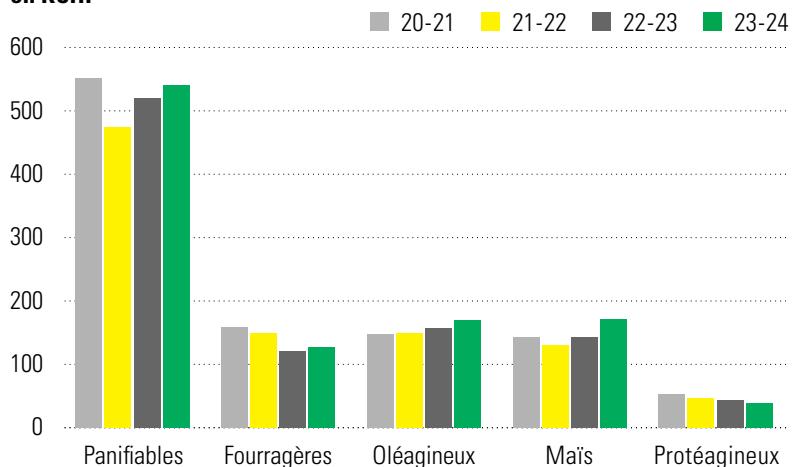
Semences

Les ventes de semences au cours de l'exercice passé sous revue affichent une jolie progression de +6,3%. Les céréales panifiables sont à +4,1% marquées notamment par une progression des semences panifiables de printemps suite aux mauvaises conditions météorologiques de l'automne 2023. Les ventes de céréales fourragères progressent également de 4,9%, de même que les ventes de semences de colza sont à +7,8%. Cette augmentation de quelques 45 doses de colza s'explique principalement par les

resemis en raison de la sécheresse de l'été 2023. Les ventes de semences de petites graines ont fortement augmenté de 26,3%, ce qui peut être extrapolé comme environ 350 ha de surfaces supplémentaires consacrées aux fourrages et aux SPB (surfaces de promotion de la biodiversité). A relever, en particulier, les ventes de mélanges écologiques qui ont explosé pour atteindre un niveau jamais vu de 2000 kilos soit environ la surface de 50 ha.

Evolution des ventes de semences des principales céréales

en KCHF



Perspectives

Cette augmentation des surfaces consacrées à la production d'herbage et de surfaces de promotion de la biodiversité impacte d'ores et déjà les ventes de semences de cultures céralières. Ce n'est qu'à la fin de cet exercice ainsi qu'après les récoltes de l'été 2025, que nous pourrons véritablement confirmer cette transition de production de denrées alimentaires vers plus d'écologie. Les surfaces confisquées pour la mesure des 3,5% en automne 2023 par des semis de mélanges écologiques vont rester hors du circuit de production encore de nombreuses années.

Aliments

Les restrictions de fabrication de Gruyère AOP ont un impact direct sur les volumes d'aliments et se traduisent par une baisse de 7,9% dans le groupe des vaches laitières. Les volumes sont également en baisse dans le groupe des bovins d'engraissement suite à l'arrêt partiel de production d'un important atelier ayant subi un tragique incendie. Les ventes de poudre de lait et de minéraux se maintiennent, tandis que les faibles ventes de paille et d'ensilage conduisent à une baisse des volumes de l'ordre de 400 tonnes.



Centre Collecteur d'Echallens

On pouvait penser que la précocité de la récolte 2022 était exceptionnelle, permettant de boucler l'essentiel des réceptions avant le 25 juillet 2022, mais il faut se rendre à l'évidence que la récolte 2023 a atteint son pic le 17 juillet 2023, soit seulement 2 jours après le pic de la récolte 2022. Par contre, la récolte 2023 s'est démarquée par une proportion de céréales panifiables IP-SUISSE en forte progression, participant, par la même occasion, à un recul important des volumes totaux. Les quantités réceptionnées s'élèvent donc à 18 113 tonnes brutes pour le centre collecteur d'Echallens, soit un recul de 12,1%. Le passage au label IP-SUISSE n'explique pas à lui seul cette diminution. Les conditions météorologiques sèches des mois de mai et juin, ainsi qu'un prix de l'azote ayant découragé les producteurs de réaliser les apports habituels, sont aussi des causes indiscutables. A noter des quantités déstockées sur Chavornay en diminution, s'élevant néanmoins à 5779 tonnes contre 7446 tonnes en 2022.

La majeure partie de l'orge a été réceptionnée sèche avec une moyenne de 12,7%, contre 12,9% en 2022. Le poids à l'hectolitre a perdu 2,8kg/hl, avec une moyenne à 63,8kg/hl. Le volume total de l'orge diminue de 14,8%, et s'établit à 2582 tonnes, ce qui est comparable à 2021. De manière générale, les quantités totales de céréales fourragères enregistrent une forte diminution de 30,9%, consécutive à la chute des quantités de blé fourrager (-66,9%), à 557 tonnes, représentant une plus forte baisse que l'augmentation de l'année précédente. Le triticale recule également de 34,1%, à 395 tonnes. Le volume de l'avoine fourragère, tombé l'année précédente à un niveau très faible, rebondit pour s'établir à 56 tonnes. La récolte de maïs grains, bien qu'en augmentation, reste modeste avec 161 tonnes.

Les quantités de blé panifiable sont en diminution de 5,6%, avec 10 342 tonnes. Les blés ont été réceptionnés en quasi-totalité très secs, avec une moyenne de 12,9% contre 11,8% en 2022. Quant aux critères qualitatifs, aucun problème de mycotoxines n'est à relever et seul un lot de blé germé est à déplorer. Le poids à l'hectolitre moyen recule de 1,1 kg/hl pour s'établir à 81,6 kg/hl, le temps de chute augmente de près de 30 secondes avec une moyenne à 379 secondes. La teneur en protéine des blés panifiables est plus faible, avec 12,4% en moyenne pour la classe TOP (-1,0%), 11,2% pour la classe I et 11,4% pour la classe II. Un apport moindre en azote et la difficulté pour le blé de valoriser l'azote présent dans le sol en raison du manque d'eau au moment du 3^{ème} apport en sont probablement la cause.

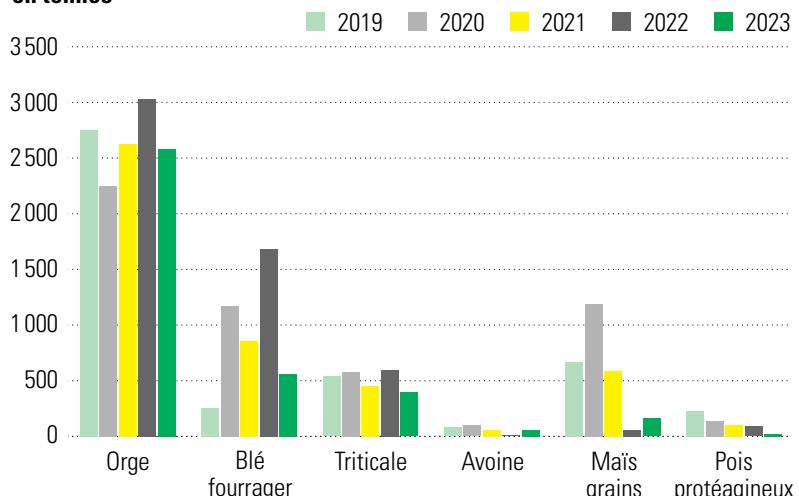
Céréales panifiables: quantités brutes réceptionnées

en tonnes



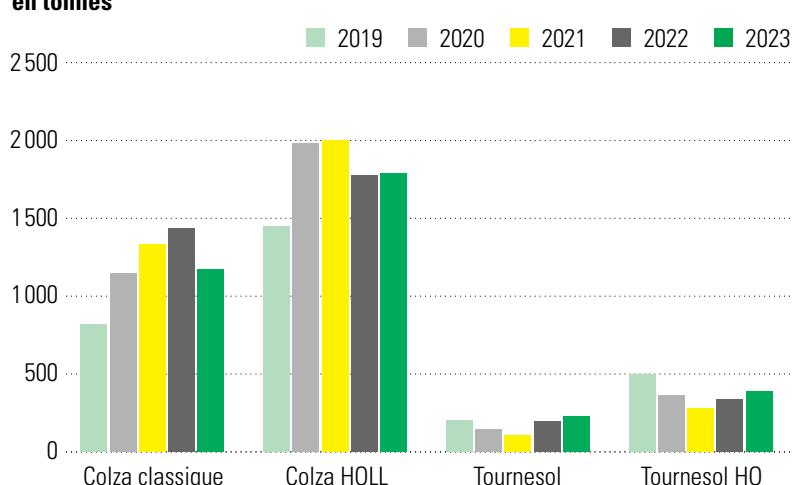
Matières fourragères: quantités brutes réceptionnées

en tonnes



Oléagineux: quantités brutes réceptionnées

en tonnes



Rapport annuel

Au niveau des oléagineux, le colza recule pour s'établir à 2957 tonnes (-7,8%). La proportion de colza HOLL reste stable avec +0,7%, soit 1787 tonnes alors que l'on enregistre une baisse de -18,4%, à 1170 tonnes, pour les variétés classiques. Les colzas ont été réceptionnés relativement secs avec un taux d'humidité moyen entre 6,1 et 6,6% selon la catégorie. Le tournesol classique progresse de 19,7% à 231 tonnes et les variétés HO de 15,4% à 391 tonnes.

Prise en charge BIO

Le centre collecteur d'Echallens a collecté 93 tonnes d'avoine flocons BIO. En 2023, ce sont 588 tonnes de céréales panifiables, fourragères et de protéagineux qui ont été commercialisées par notre Coopérative, en collaboration avec Granabio sàrl, soit une progression de 48%.



Perspectives récolte 2024

Pas bonnes ! En fait, les pires depuis ... on ne sait pas vraiment. Les pluies abondantes et incessantes depuis l'automne 2023 et surtout le manque de luminosité, impactant la photosynthèse, auront largement entamé le potentiel de rendement des céréales. Seul le colza limite les dégâts avec un recul d'environ 7%. Pour l'orge, c'est une diminution de l'ordre de 21% et pour les blés panifiables, les plus impactés, on enregistre même une baisse de près de 29%. Sans connaître les quantités de tournesol et de maïs grains au moment de la rédaction du présent rapport, nous estimons que la récolte sera d'un tiers plus faible que la moyenne des dix dernières années, avec environ 14 000 tonnes. Par contre, à souligner que les conditions météorologiques pluvieuses n'ont pas beaucoup retardé les moissons. Au niveau qualitatif, les poids à l'hectolitre pour l'orge et le blé ont fortement souffert, conduisant parfois à des déclassements de blé panifiable en blé fourrager. La récolte 2024 est également affectée par un plus grand nombre de lots présentant une contamination par les mycotoxines. Certains ont été déclassés et quelques-uns refusés. Mais pour le reste, les lots qui ont rempli les conditions de prise en charge présentent des qualités plutôt bonnes, notamment une teneur en protéine en augmentation.

Moulin d'Echallens

Secteur panifiable

L'augmentation d'environ 7% des volumes commercialisés est identique à l'exercice précédent. Ainsi, les ventes de farines au cours de l'exercice 2023/2024, tous secteurs confondus (25 kg, 5 kg et 1 kg), s'élèvent à 859 tonnes. Cela signifie que le Moulin d'Echallens met en valeur plus de 1000 tonnes, soit 10% des céréales panifiables réceptionnées au centre collecteur de la Coopérative. Même si la proportion reste encore modeste, la transformation en circuit-court gagne en importance.

La progression dans le secteur de la boulangerie (25 kg) contribue à cette augmentation globale, grâce à une hausse de 5,4%. Le graphique ci-contre présente dorénavant séparément les ventes de farine fleur X de type 550. Ainsi, Nous observons des ventes stables pour la farine fleur, une diminution marquée pour la fleur X, ainsi qu'une belle progression des ventes de mi-blanche. La diminution des ventes de fleur X est liée à un client qui a décidé de changer de fournisseur. Quant à l'évolution opposée entre la fleur et la mi-blanche, ceci engendre quelques défis au niveau de la gestion des stocks, puisque la production de l'une ne va pas sans l'autre.

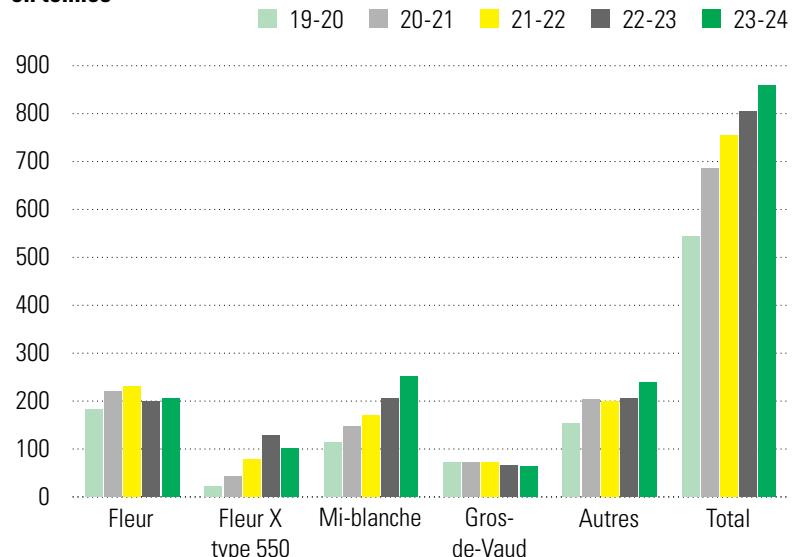
Pour ce qui est des ventes au détail, après une année marquée par un recul, les ventes ont repris et progressent de manière significative, avec 19,6% pour les 5 kg et de +12,8% pour les emballages de 1 kg. Les ventes en 5 kg ont établi un nouveau record avec quelques 73 tonnes, dépassant même les ventes pendant la pandémie. C'est notamment grâce à une progression des ventes sur notre site d'Assens, qui représente à lui seul un peu plus de 50% des ventes en 5 kg ainsi que de nouveaux revendeurs très actifs, que nous devons cette belle progression.

La part des farines certifiées BIOSUISSE dans le secteur de la boulangerie se stabilise à 5,8% avec un très léger fléchissement. Pour ce qui est de la vente au détail, la part de la farine biologique est en diminution de 3,5% pour les emballages de 1 kg, mais regagne par contre 1% pour les emballages de 5 kg. La part des farines BIOSUISSE représente 11,1% en 1 kg et 10,4% pour les 5 kg. L'approvisionnement est assuré grâce aux producteurs BIO de la région qui collaborent avec la Coopérative, tout en livrant leur marchandise chez Granabio sàrl à Etagnières.

Les ventes de flocons et mueslis rebondissent de 3,7% en terme de volume après deux années de baisse. Quant aux préparations pour pâtisseries (mélanges pour cake), les ventes se sont stabilisées après une chute de 68,6% suite à l'arrêt des actions in-out d'un grand distributeur.

Farines panifiables : évolution des ventes des 25 kg/5kg/1 kg

en tonnes



Communication revisitée

Le Moulin d'Echallens est en train de revoir sa communication sous le slogan « local, artisanal, de qualité ». Pour ce faire, un travail de fond a été réalisé avec une entreprise spécialisée. Le logo légèrement retouché et la nouvelle ligne de communication sur les réseaux sociaux ont déjà été mis en œuvre au 1^{er} semestre 2024. Suivront le site internet ainsi qu'une évolution des emballages d'ici l'automne 2024. Une communication plus claire et professionnelle est indispensable pour accompagner la progression du moulin panifiable.

Perspectives

Le secteur de la boulangerie artisanale reste fortement sous pression par la grande distribution. Ce qui est nouveau, c'est que l'échelon de la meunerie vit actuellement une période difficile, victime de surcapacité de production, notamment pour les grandes minoteries. Deux raisons à cela : l'arrêt partiel de l'usine Nestlé à Wangen an der Aare (fabrication de pâte à tarte) et le changement législatif ayant conduit une grande entreprise de fabrication d'amidon à se fournir en farine importée au bénéfice d'un allégement douanier, plutôt que de farine moulue en Suisse à base de blé indigène. Les volumes ainsi perdus sont conséquents et créent cette situation de surcapacité engendrant une guerre des prix pour gagner des parts de marché. Le Moulin d'Echallens doit donc conserver sa stratégie « local, artisanal, de qualité ».

Rapport annuel

Carburants et bornes électriques

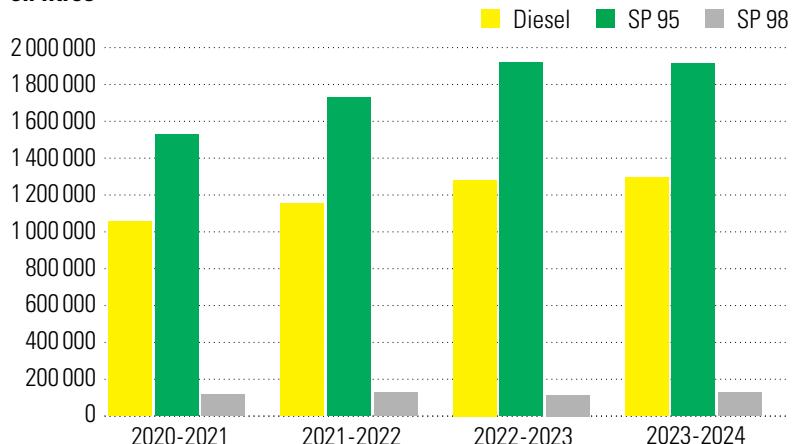
Stations-service AGROLA

La totalité des carburants vendus durant l'exercice comptable s'élève à plus de 3 352 000 litres, soit une augmentation de 0,9% par rapport à l'exercice précédent. La répartition des quantités est la suivante :

- Ancienne station-service d'Echallens : 252 000 litres, y compris 14 000 litres d'AdBlue (-32,4%, arrêt des ventes de carburant SP en octobre 2023)
- Station-service du TopShop d'Echallens : 1 865 000 litres (+8,5%)
- Station-service de Bottens : 945 000 litres (+0,1%)

Evolution des ventes de carburants

en litres



Le solde concerne les pleins effectués avec l'AGROLA Energy Card auprès d'autres stations-service du réseau AGROLA, pour un total de 290 000 litres (+2,4%).

La quantité globale vendue durant l'exercice est très proche de celle de l'exercice précédent. Toutefois, il faut relever des variations importantes en fonction des stations-service. Ainsi, le TopShop, où sont proposés les carburants sans-plomb et diesel, continue son évolution positive depuis son ouverture en décembre 2021. L'ancienne station d'Echallens, où nous n'offrons dorénavant que du diesel et de l'AdBlue, voit ses ventes diminuer d'un tiers par rapport à l'exercice 2022/2023, durant lequel nous commercialisions encore des carburants sans-plomb. A souligner que cette petite station, pratique et facile d'accès pour une partie de la clientèle possédant de gros véhicules, voit ses quantités augmenter sur le nouvel exercice. En ce qui concerne la station de Bottens, cette dernière affiche des volumes stables par rapport au précédent bouclage. La tendance au début de la nouvelle année comptable est à l'augmentation.

Bornes de recharges électriques

Durant l'exercice 2023/2024, ce sont plus de 54 500 kWh qui ont été prélevés aux bornes de charge pour véhicules électriques situées à la route d'Yverdon 5 à Echallens. Cela représente une progression de 71,3% par rapport à l'exercice 2022/2023 où nous comptabilisions 31 800 kWh.





Commerce de détail

TopShop

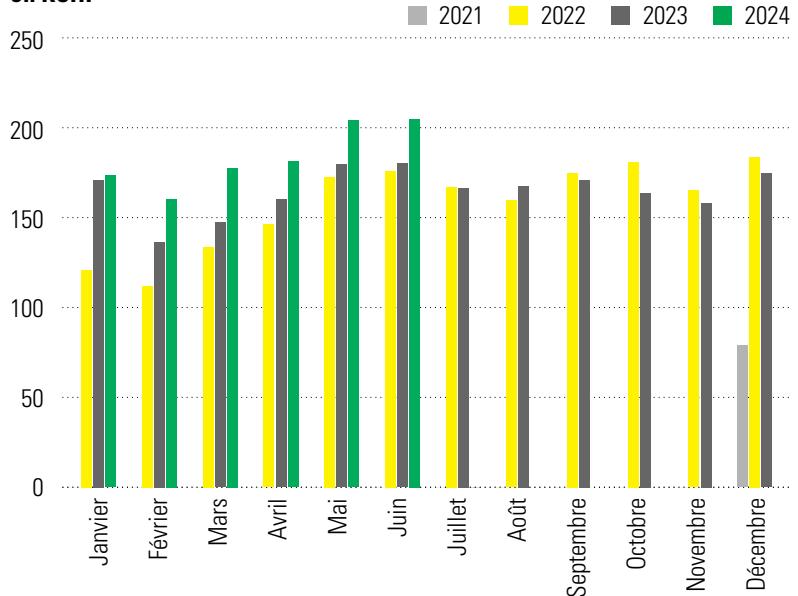
L'exercice 2023/2024 affiche des résultats très positifs pour notre TopShop à Echallens. Le chiffre d'affaires total réalise le budget fixé, atteignant plus de KCHF 2100 uniquement pour la partie commerce de détail (sans ventes de carburants). Cela représente 172 900 passages en caisse, soit une augmentation de 13,4% par rapport à l'exercice précédent.

Nos fournisseurs de produits régionaux ont pu également constater cette évolution positive et les relations commerciales sont toujours constructives.

Depuis août 2024, nous formons un apprenti gestionnaire en commerce de détail au sein de notre TopShop où l'équipe de collaborateurs vous attend tous les jours de l'année.

Evolution du chiffre d'affaires mensuel du TopShop

en KCHF



Bilan

	30.06.2024	30.06.2023
	Fr.	Fr.
Liquidités	442'819	749'212
Créances de ventes de biens et de prestations	2'543'941	2'070'959
Compte courant fenaco	0	1'083'764
Autres créances à court terme	1'560'755	58'045
Stocks de marchandises	1'291'351	1'300'796
Actifs de régularisation	77'018	69'837
Actifs circulants	5'915'884	5'332'613
Prêts et immobilisations financières	2'400'556	2'397'306
Participations	450'000	450'000
Immobilisations corporelles mobilières	1'254'000	1'724'700
Immobilisations en construction	159'141	82'360
Immobilisations corporelles immeubles	2'631'208	2'740'408
Actifs immobilisés	6'894'905	7'394'774
Actifs	12'810'789	12'727'387
Dettes d'achats de biens et de prestations	277'050	225'096
Dettes à court terme portant intérêt	180'000	180'000
Autres dettes à court terme	1'322'578	1'189'629
Passifs de régularisation	287'439	239'250
Provisions à court terme	312'000	304'200
Fonds étrangers à court terme	2'379'067	2'138'175
Dettes à long terme portant intérêt	4'340'000	4'520'000
Provisions à long terme	24'000	19'000
Fonds étrangers à long terme	4'364'000	4'539'000
Capital social	651'500	655'300
Réserves légales issues du bénéfice	400'000	400'000
Réserves libres issues du bénéfice	2'153'754	2'153'754
Report de l'année précédente	2'821'499	2'721'344
Résultat annuel statutaire	40'969	119'814
Fonds propres	6'067'722	6'050'212
Passifs	12'810'789	12'727'387

Compte de pertes et profits

	2023/2024	2022/2023
	Fr.	Fr.
Ventes marchandises	30'265'185	32'608'468
Achats marchandises	-26'589'242	-29'194'714
Bénéfice brut	3'675'943	3'413'754
Prestations de services	2'120'165	2'061'014
Diminutions de produit	-206'180	0
Bénéfice d'exploitation	5'589'928	5'474'768
Charges salariales	-2'884'540	-2'890'635
Charges sociales	-518'564	-521'385
Autres charges de personnel	-45'704	-41'415
Charges de personnel	-3'448'808	-3'453'435
Charges de location	-151'970	-130'893
Entretien et réparations	-280'855	-212'348
Électricité, eau, combustible	-174'951	-176'133
Consommation de carburant	-23'029	0
Matériel d'emballage et d'exploitation	-53'871	0
Autres charges d'exploitation	-100'564	-81'269
Assurances choses et taxes	-104'154	-98'977
Charges d'administration	-130'549	-444'220
Frais informatiques	-198'237	0
Frais de déplacement et de repas	-149'231	0
Charges de publicité et de vente	-45'520	-27'540
Autres charges d'exploitation	-1'412'931	-1'171'380
Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	728'189	849'953
Amortissements	-648'273	-874'509
Gains sur cessions d'immobilisations mobilières	0	13'445
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)	79'916	-11'111
Charges financières	-159'519	-87'512
Produits financiers	109'660	112'909
Résultat avant impôts (EBT)	30'057	14'286
Produits extraordinaires	10'912	11'084
Impôts directs	0	94'444
Résultat annuel statutaire	40'969	119'814

Tableau de flux de trésorerie

	2023/2024	2022/2023
	Fr.	Fr.
Résultat annuel statutaire	40'969	119'814
Amortissements	648'273	874'509
Variation des provisions	12'800	23'800
Autres postes de PP sans incidence sur les liquidités	0	-100'000
Bénéfices sur cessions d'immobilisations corporelles	0	-13'445
Cashflow	702'042	904'678
Flux financiers du fonds de roulement	-1'740'336	239'176
Flux financiers de l'activité d'exploitation	-1'038'294	1'143'854
Investissements en immobilisations financières	-53'281	-100'000
Désinvestissements d'immobilisations financières	50'031	19'500
Investissements en immobilisations corporelles	-145'154	-124'329
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	0	97'493
Flux financiers de l'activité d'investissement	-148'404	-107'336
Résultat avant financement	-1'186'698	1'036'518
Variation du compte courant fenaco	1'083'764	-941'061
Diminution des dettes financières à CT	0	-2'287
Augmentation des dettes financières à LT	0	500'000
Diminution des dettes financières à LT	-180'000	-180'756
Augmentation de fonds propres	4'300	66'100
Remboursement de fonds propres	-8'100	-93'900
Distribution de fonds propres	-19'659	-20'493
Flux financiers de l'activité de financement	880'305	-672'397
Variation des liquidités	-306'393	364'121
Liquidités en début d'exercice	749'212	385'091
Liquidités en fin d'exercice	442'819	749'212
Justification de la variation des liquidités	-306'393	364'121

Le tableau de flux de trésorerie n'est pas révisé par l'organe de révision.

Annexe aux comptes annuels

2023/2024

Fr.

2022/2023

Fr.

Informations sur les principes comptables appliqués dans les comptes annuels statutaires

Principe général

La tenue de la comptabilité et les normes comptables de la société s'effectuent après l'implémentation des standards de "gestion financière LANDI" (FiFü). En annexe des prescriptions légales, ce standard concorde avec les directives correspondantes du groupe fenaco. Afin d'assurer une croissance à long terme de la société, la possibilité de création ou dissolution de réserves latentes a été prise en compte.

Définition personnes proches

Parties liées: actionnaires / coopérateurs détenant directement ou indirectement 20% ou plus de la société.

Participations: sociétés détenues directement ou indirectement à 20% au moins.

Groupe fenaco: sociétés détenues directement ou indirectement par fenaco société coopérative.

LANDI: sociétés du groupe fenaco-LANDI qui ne sont pas contrôlées directement ou indirectement par fenaco société coopérative.

Organes de la société

Aucune créance et dette n'existe envers les organes de la société (conseil d'administration, direction, organe de révision), exceptées celles créées par des rapports commerciaux entre prestataire et client.

Informations sur les positions importantes au bilan et au compte de pertes et profits

Créances de ventes de biens et de prestations

Tiers	2'346'334	1'872'679
Groupe fenaco	32'386	33'019
LANDI	1'178	2'852
Participations	164'043	162'409
TOTAL Crédits de ventes de biens et de prestations	2'543'941	2'070'959

Autres créances à court terme

Tiers	83'494	58'045
Groupe fenaco	1'477'261	0
TOTAL Autres créances à court terme	1'560'755	58'045

Prêts et immobilisations financières

Tiers	121'656	118'406
Groupe fenaco	1'328'900	1'328'900
Participations	950'000	950'000
TOTAL Prêts et immobilisations financières	2'400'556	2'397'306

Dettes d'achats de biens et de prestations

Tiers	217'195	189'474
Groupe fenaco	58'912	33'661
LANDI	308	87
Participations	635	1'874
TOTAL Dettes d'achats de biens et de prestations	277'050	225'096

Dettes à long terme portant intérêt

Tiers	4'340'000	4'520'000
TOTAL Dettes à long terme portant intérêt	4'340'000	4'520'000
Échéance 1 - 5 ans	720'000	720'000
Échéance à plus de 5 ans	3'620'000	3'800'000

Annexe aux comptes annuels

	<u>2023/2024</u> Fr.	<u>2022/2023</u> Fr.
Informations légales selon l'art 959c al.2 CO		
Nombre d'équivalents plein temps (EPT) en moyenne annuelle	42,2	39,2
Nombre d'équivalents plein temps (EPT) en moyenne annuelle	42,2	39,2
Participations		
Andréfleur Assens SA (100 %)	450'000	450'000
Parts du capital en % / Droits de vote en %	100% / 100%	100% / 100%
Dettes découlant de contrats de leasing et engagements résultant de contrats de bail à long terme / Droits de superficie		
Engagements résultant de contrats de bail à long terme / Droits de superficie		
1 - 5 ans	561'375	561'375
Plus de 5 ans	1'168'200	1'274'400
TOTAL Engagements résultant de contrats de bail à long terme / Droits de superficie	1'729'575	1'835'775
Réserves de cotisations part employeur auprès de la caisse de pension		
Avoirs à la date du bilan	659'317	656'036
Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers		
Cautionnements solidaires	0	144'000
Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et celui des actifs gérés d'une réserve de propriété		
Immobilisations corporelles immeubles	2'631'208	2'740'408
Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de pertes et profits		
Produits extraordinaires		
Diverses positions non significatives (produits)	10'912	0
TOTAL Produits extraordinaires	10'912	0

Autres informations prescrites par la loi

Déviation du principe de permanence de la présentation et d'évaluation des comptes annuels statutaires

La répartition des comptes individuels dans les positions du compte de pertes et profits a été légèrement modifiée en conformité avec les recommandations LANDI Fiduciaire; la comparabilité avec l'exercice précédent est donc quelque peu restreinte.

A partir de l'exercice 2024, la structure du compte de résultat sera conforme aux nouvelles directives comptables du groupe fenaco-LANDI, qui présentent un degré de détail plus élevé. Aucun retraitement des valeurs de l'année précédente n'est effectué, les nouvelles positions dans le compte de résultat n'ont donc pas de valeurs comparatives.

A partir de l'exercice sous revue, les créances et les engagements envers le groupe fenaco ne sont plus présentés dans le poste du bilan « Compte courant fenaco ». Elles sont désormais présentées selon leur nature dans les positions correspondantes du bilan et les informations détaillées figurent dans l'annexe.



Commentaires sur les comptes/sur le bilan

Tenues des comptes dès l'exercice 2023/2024

Lors de l'exercice sous revue, suite à des adaptations et des recommandations du groupe fenaco, nous avons procédé à quelques modifications. A partir de cet exercice, le classement des comptes au bilan et au compte de résultats a été sensiblement remanié, toutefois sans porter conséquence sur le résultat car il ne s'agit que d'une mise à jour de la présentation. Ainsi, certaines charges détaillées en 2023/2024 étaient regroupées dans des postes plus généraux en 2022/2023.

Révision

LANDI Fiduciaire a procédé à une révision intermédiaire des comptes fin mai 2024. La révision finale a eu lieu en septembre dernier. La fiduciaire BDO à Berne a pu établir le rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint.

Charges de personnel

Les charges de personnel totales sont stables par rapport à 2022/2023 et ceci, malgré une provision pour heures supplémentaires et vacances non prises en augmentation à la date du bouclage.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation augmentent de 20,6% par rapport à l'exercice précédent. Les principales variations sont constatées dans les frais d'entretiens et réparations où sont comptabilisés des travaux concernant principalement le centre collecteur. Les coûts de l'énergie ont également pris l'ascenseur, notamment à cause des hausses des tarifs d'électricité et de gaz.

Les achats de matériel d'emballages afin de constituer des stocks de sacs pour le moulin et les charges de nettoyages (traitements au dépôt, moulin et centre collecteur) ont également impacté cet exercice. Les frais de déplacements et repas, qui étaient regroupés dans les frais administratifs en 2022/2023, sont en augmentation. On y trouve entre autre des frais liés à la célébration de la 60^{ème} récolte au centre collecteur lors du bilan des moissons.

Amortissements

Nous avons procédé aux amortissements de nos immobilisations mobilières et immobilières en appliquant les taux fiscalement autorisés par le Code des obligations. Le total des charges pour 2023/2024 est inférieur à l'exercice 2022/2023 car les amortissements se calculent sur les valeurs résiduelles à l'actif du bilan et, par conséquent, sont dégressifs.

Actifs circulants

L'augmentation des actifs circulants est essentiellement due à l'augmentation des débiteurs et du solde disponible dans notre compte courant fenaco. Le degré 3 de liquidités (actifs circulants en % des fonds étrangers à court terme) s'élève à 249%. Ce ratio est identique à celui de l'exercice précédent. C'est une valeur en dessus de la recommandation qui se situe à 170%.

Actifs immobilisés

Le degré 2 de couverture des immobilisations s'élève à 151% (143% au 30.6.2023). Ceci démontre que les immobilisations sont totalement couvertes par les fonds étrangers à long terme et les fonds propres.

Fonds étrangers à court terme

On note une augmentation des fonds étrangers à court terme, essentiellement due à une augmentation des créanciers à la date du bouclage.

Fonds étrangers à long terme

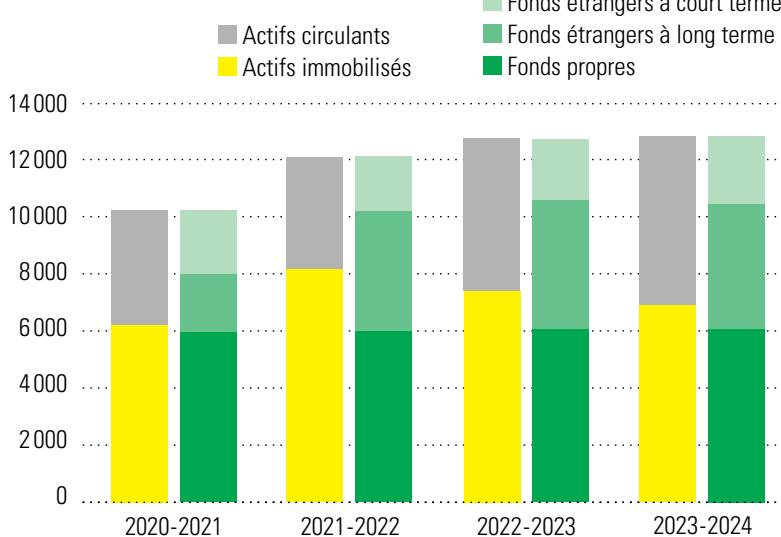
Les fonds étrangers exigibles à long terme diminuent et ceci est principalement dû au remboursement des emprunts bancaires.

Fonds propres

Le total des fonds propres à KCHF 6068 représente 47,3% du total du bilan (47,5% au 30.6.2023). Cette part est également en dessus de la recommandation située à 35% minimum. Notre proposition de répartition du bénéfice se trouve à la page 23 de ce rapport.

Evolution du bilan de 2020-2021 à 2023-2024

en KCHF



Utilisation du résultat au bilan

	30.06.2024	30.06.2023
	Fr.	Fr.
Report de l'exercice précédent	2'821'499	2'721'344
Résultat statutaire annuel	<u>40'969</u>	<u>119'814</u>
Bénéfice/perte au bilan	2'862'468	2'841'158
Intérêts de 3% sur parts sociales	-19'545	-19'659
 Report à nouveau	 2'842'923	 2'821'499



Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 31 327 17 17
Fax +41 31 327 17 38
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de

LANDI Gros-de-Vaud, Société coopérative, Echallens

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de LANDI Gros-de-Vaud, Société coopérative pour l'exercice arrêté au 30 juin 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration respectivement à l'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Berne, le 07 octobre 2024

BDO SA



Laurence Gilliéron

Expert-e-réviseur agréée
Réviseur responsable



pm Dimitri Bretting

Andréfleurs Assens SA



LANDI Assens et Andréfleurs

Chaque année est particulière, celle sous revue ne déroge pas à la règle. Tributaire de la météo, nous sommes contraints de nous y adapter. Si la chaleur a été intense pendant l'été 2023, l'automne et l'hiver ont été pluvieux. Le début du printemps 2024, plutôt favorable, ouvrait l'espoir d'avoir une belle saison. Mais c'était sans compter sur un retour d'un temps pluvieux dès la mi-avril. Il a ensuite fallu composer avec des pluies abondantes jusqu'à la fin de l'exercice. Ceci s'est évidemment fait ressentir sur la fréquentation, en diminution, et par la même occasion sur le chiffre d'affaires dans tous les secteurs, qui recule de 2,7%. En parallèle, un contexte de baisse des prix dans l'enseigne LANDI a également impacté le chiffre d'affaires.

LANDI

Le magasin LANDI a enregistré un chiffre d'affaires de KCHF 6548 sur cet exercice, ce qui représente une baisse de 4,3% par rapport à l'année précédente. Comme mentionné précédemment, les principales causes sont un printemps difficile en raison d'une météo capricieuse. Les fortes pluies ont retenu les jardiniers amateurs, ce qui a entraîné une baisse des ventes dans ce domaine. De plus, la reprise du tourisme à l'étranger s'est également faite sentir, pendant les vacances scolaires, par rapport aux dernières années. Finalement, le commerce en ligne est l'un des facteurs qui explique la baisse de la fréquentation en magasin et qui incite les gens à faire des achats tout en restant à la maison, ce qui a un impact négatif sur les achats impulsifs.

A souligner que la politique de baisses de prix de LANDI Suisse visant à faire revenir le client en magasin, accompagnée d'une nouvelle campagne de communication en 2024 a impacté négativement le chiffre d'affaires. Cependant, la mise à jour du site internet ainsi que les diverses campagnes de publicité ont pour objectif de renforcer l'attractivité ainsi que le dynamisme de l'enseigne LANDI sur le plus long terme. L'exercice s'est terminé par la réussite avec d'excellents résultats pour nos deux apprentis, Kim Schmidt et Valentin Odermatt, qui ont obtenu leur CFC de Gestionnaire du commerce de détail. Félicitations à eux !

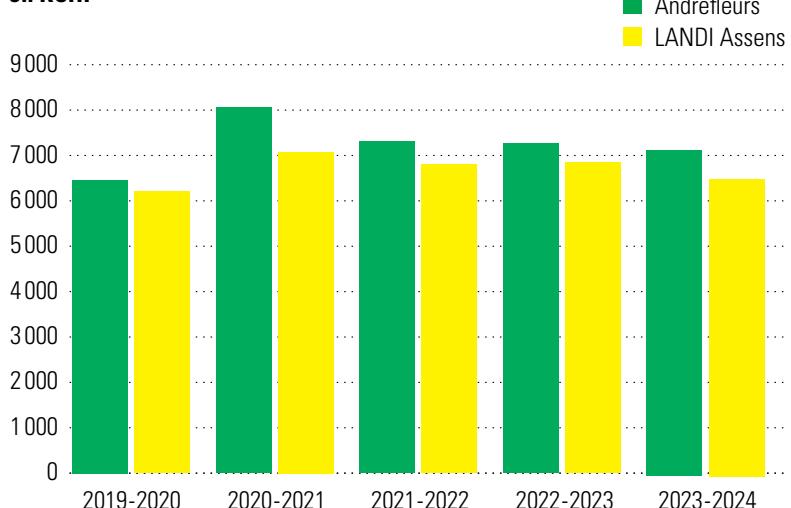
Animalerie

Le secteur Animalerie réalise un chiffre d'affaires de KCHF 734 soit -4,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique notamment par un commerce en ligne toujours plus agressif et des normes de détention des animaux de plus en plus exigeantes. En effet, certains sites internet cassent les prix avec des offres, par exemple sur les cages, que nous ne pouvons concurrencer. Par ailleurs, l'Ordonnance sur la protection des animaux est de plus en plus stricte, ce qui décourage un nombre grandissant de clients au vu des coûts que cela engendre. Les ventes d'animaux sont donc inévitablement impactées.

Hormis ces chiffres en légère diminution, les nouveaux changements effectués au sein du secteur à la veille du printemps 2024 se révèlent positifs. Le déplacement des rayons chiens et chats a permis de délimiter le secteur Animalerie de celui de la Boutique permettant ainsi une meilleure orientation de la clientèle. Aussi, les rongeurs ont repris la place des reptiles, leur offrant un espace plus calme. Le rayon reptiles, quant à lui, a été drastiquement réduit en raison d'une demande en baisse.

Chiffres d'affaires Andréfleurs et LANDI Assens

en KCHF



Andréfleurs Assens SA

Pépinière

La Pépinière a vécu une saison en demi-teinte avec un chiffre d'affaires en baisse de 1,0% (KCHF 1119 contre KCHF 1130 pour l'année dernière). L'exercice a débuté par un été caniculaire et des restrictions sur l'arrosage chez les particuliers. Il s'en est suivi un automne présentant une progression du chiffre d'affaires dans les arbres à grand développement pour l'ombrage et les sapins de Noël.

Comme pour les autres secteurs, la Pépinière a connu un début de printemps prometteur, suivi d'une chute soudaine de l'activité liée à des conditions climatiques peu clémentes, provoquant une baisse de la fréquentation au dernier trimestre (13 411 passages en caisse contre 14 956 l'année précédente). En définitive, le chiffre d'affaires de ce secteur n'atteint pas les objectifs fixés, malgré un effort d'anticipation et de réservation pour les produits régulièrement en rupture et de la mise en avant d'une nouvelle gamme de plantes. Un travail attentif sur les marges a permis une progression de 1,1% par rapport à l'exercice 2022/2023.

Horticulture/Fleurs

Le secteur de l'Horticulture a réalisé un chiffre d'affaires de KCHF 1552, soit une baisse de 3,4%. De son côté, le secteur des Fleurs a enregistré un chiffre d'affaires de KCHF 253 représentant une augmentation de 2,7%. Nous avons introduit la lutte biologique contre les parasites en serre plantes vertes depuis le 1^{er} juin 2023, principalement contre les thrips sur orchidées (*Amblyseius swirskii* – acariens auxiliaires) et pucerons sur plantes vertes (mélange de petites guêpes auxiliaires). Le résultat est pour l'instant positif avec moins de plantes invendables. Ce moyen de lutte sera répété l'année prochaine afin d'évaluer l'efficacité sur le long terme.

Technique

Le secteur Technique a connu des changements notables. Tout d'abord, l'arrivée d'un nouveau responsable en août 2023 et ensuite la création d'une nouvelle zone d'exposition pour le mobilier de jardin. Cet espace plus aéré n'a toutefois pas encore obtenu les





résultats escomptés. À la suite du marché de Noël, une nouvelle implantation de la serre extérieure a été réalisée, avec un large choix de poteries, apprécié par la clientèle. Egalement tributaire de la météo, le chiffre d'affaires du secteur Technique a baissé de 2,3%, pour un montant de KCHF 1138, tandis que celui du secteur Bois construction affiche une baisse de 9,8% pour un montant de KCHF 301. Outre la météo, le e-commerce continue d'impacter les ventes de l'assortiment du secteur Technique. En ce sens, il est important de maintenir des animations et démonstrations en magasin (p. ex. Felco, Schweizer, etc.) qui rencontrent toujours un certain succès auprès de la clientèle et favorisent la promotion de certains produits.

Boutique

Le secteur Boutique a réalisé un chiffre d'affaires presque identique avec KCHF 2037 contre KCHF 2057 l'année précédente, soit –1,0%. Le Marché de Noël contribue à ce résultat stable grâce à une progression de 3,5% par rapport à l'année dernière. Le nouveau concept par thème et le choix des décorations ont été très appréciés de la clientèle toujours à la recherche de nouveautés et de tendances.

L'épicerie du terroir n'a pas pu échapper à la hausse des prix. Les augmentations des matières premières comme celles des emballages, des frais de transport et de l'énergie ont contraint la plupart des fournisseurs à adapter leurs prix à la hausse. Grâce à une sélection des produits, au contrôle rigoureux des marges et à une clientèle fidèle, l'épicerie a pu augmenter son chiffre d'affaires de 1,2%. Quant au rayon «Livres, jeux-jouets», ce dernier a connu une forte baisse de –17,5%. Ce recul est la conséquence d'une diminution de la surface de vente et de la concurrence de la vente en ligne avec des prix agressifs. Si la météo n'a pas une influence directe sur la vente des articles de la Boutique, le secteur a néanmoins souffert de la baisse de la fréquentation.



Perspectives

Les débuts de l'exercice 2024/2025 semblent plutôt encourageants, notamment grâce à un mois d'août très dynamique. Les perspectives de LANDI Suisse entrevoient également une reprise de l'activité commerciale courant 2025 alors que le contexte général reste tendu. Espérons que ceci se confirme et que les saisons se fassent. C'est souvent le meilleur garant d'une activité soutenue. Les changements de gouvernance pour le domaine du commerce de détail (LANDI Assens et Andréfleurs) ont débuté et se concrétiseront par la nomination d'un nouveau responsable du commerce de détail, dont le recrutement est en cours au moment de la rédaction de ce rapport. Nous restons convaincus que les magasins physiques, et notamment spécialisés, doivent miser sur les compétences des équipes pour renseigner la clientèle et apporter une plus-value appréciée.

LANDI Gros-de-Vaud

Société coopérative
Rte d'Yverdon 7

CP 171
1040 Echallens

Tél. 021 881 19 81
Fax 021 881 36 64

landi@landiechallens.ch
www.landiechallens.ch

Crédits photographiques

LANDI Gros-de-Vaud

**Réalisation**

Communication d'entreprise fenaco
Theaterstrasse 15 a
8401 Winterthour

www.fenaco.com
Téléphone 058 434 00 35
communication@fenaco.com

Imprimerie

Imprimoffset Bordin SA
Ch. du Carcasson 1
1042 Assens
bordin@bluewin.ch
www.bordin-sa.ch

